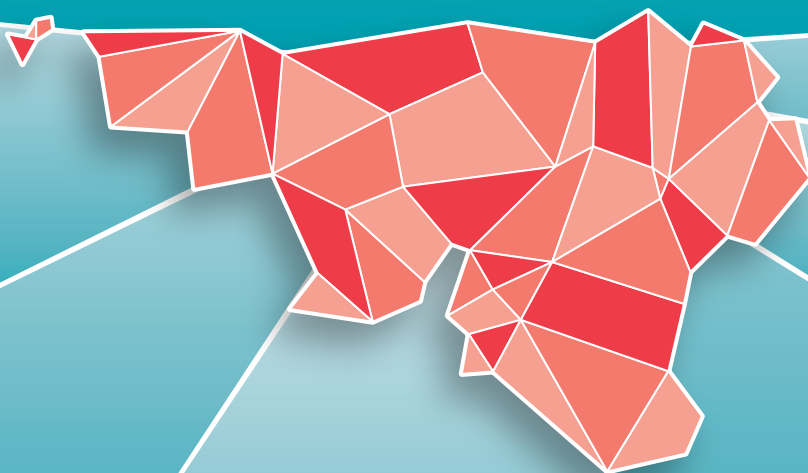


PROGRAMME WALLONIE-2020.EU FEDER

Résumé citoyen 2019

L'Europe fait bouger la Wallonie



www.enmieux.be

FEDER



UNION EUROPEENNE



Wallonie

LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



© European Commission

Avant de découvrir les avancées de la programmation FEDER 2014-2020 sur le territoire wallon, l'actualité nous amène à tout d'abord évoquer le futur, avec **la prochaine période 2021-2027**.

En effet, une fois tous les sept ans, les Etats membres et les institutions européennes fixent le **budget** que **l'Union européenne** pourra dépenser, sur les sept années à venir, pour l'ensemble de ses politiques.

Parmi celles-ci, on retrouve la **politique de Cohésion**.

RAPPELONS-NOUS

Cette politique vise à réduire les inégalités économiques, sociales et territoriales entre les régions de l'Union. Elle est mise en œuvre via le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) et le Fonds de cohésion.

Selon les dernières négociations, **la politique de Cohésion recevrait, pour 2021-2027 et pour l'ensemble de l'Union, 323,2 milliards €, dont 196,9 milliards € pour le FEDER**. À ce stade, ces chiffres ne sont toutefois pas définitifs, les discussions budgétaires n'étant pas encore terminées*.

Et concrètement, ça donne quoi ?

Une fois fixée, **l'enveloppe FEDER totale sera répartie entre les pays et leurs régions**. En pratique, en effet, chaque Etat membre ou région recevra une part de financements européens, à condition d'y apporter une contrepartie et de respecter une série de règles dans la mise en œuvre des projets soutenus.

Pour la future politique de Cohésion, ces règles seront reprises dans de nouveaux règlements. S'ils sont toujours en préparation, certaines tendances se dessinent déjà, notamment concernant **les domaines prioritaires sur lesquels les investissements FEDER devront être concentrés**, à savoir :

- *le développement économique,*
- *la recherche et l'innovation,*
- *la transition énergétique,*
- *le développement urbain, dont la mobilité multimodale/douce,*
- *le numérique et la digitalisation.*

Tenant compte de ces règles communes, chaque Etat membre ou région devra ensuite, selon les spécificités de son territoire, déterminer ses propres priorités et établir son propre **programme FEDER 2021-2027**. En Wallonie, il devrait voir le jour au cours du 1^{er} semestre 2021.

* Toujours en négociation (juin 2020), le budget 2021-2027 sera certainement encore revu, influencé par les mesures exceptionnelles que l'Union a du prendre pour lutter contre la crise du Covid-19.

RÉSULTATS CLÉS

- 7 nouveaux lieux d'hébergement pour entreprises
- 2.688 emplois créés
- 12.520 PME/candidats entrepreneurs accompagnés

Axe 1 - ÉCONOMIE 2020

POUR UNE DIVERSIFICATION DU TISSU ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

Les PME wallonnes et leur environnement sont au cœur de cet axe. On y finance l'aménagement de **zones d'activités économiques** et de **lieux d'hébergement** pour les entreprises, mais également un **réseau de conseil et d'accompagnement pour les PME**, implanté dans chaque province.

Axe 2 - INNOVATION 2020

POUR UNE OFFRE DE SERVICES TECHNOLOGIQUES TOUJOURS PLUS COMPÉTITIVE

Sous cet axe, un soutien est apporté aux **Centres de recherche agréés** et aux **Universités/Hautes écoles** pour acquérir des **équipements technologiques de pointe**, pour **mener des recherches** et pour aménager des **espaces de démonstration** destinés à améliorer leur visibilité. En plein cœur de l'innovation, les **Hubs créatifs wallons** sont également soutenus, au niveau de leurs infrastructures mais aussi des services qu'ils proposent.

RÉSULTATS CLÉS

- 261 chercheurs engagés
- 149 entreprises coopèrent avec des organismes de recherche
- 2.449 PME/candidats entrepreneurs ont fait appel aux Hubs créatifs

FOCUS PROJET : Succès pour l'outil LEODICA de la SPI

Direction Liège où le programme FEDER soutient un large éventail de **services orientés vers les porteurs de projet et les entreprises de la province**.

Proposés par quatre opérateurs d'animation économique, on retrouve notamment la SPI, l'agence liégeoise de développement économique. Si celle-ci offre des services ciblés auprès de PME présentant un potentiel de croissance, elle met aussi son **logiciel LEODICA** à la disposition des acteurs publics et de leurs partenaires.

Également développé grâce au FEDER et à la Wallonie, **ce logiciel puissant permet d'identifier, sur un territoire déterminé, les entreprises structurantes, c'est-à-dire celles qui participent à la création d'emplois et au redéploiement de la région**. Pour cela, le logiciel analyse une série de données comme l'impact sur l'emploi, les investissements réalisés sur le territoire, le profil financier, le risque de délocalisation, etc. Ce logiciel a, par exemple, déjà permis d'identifier 23.000 entreprises ayant un impact socio-économique positif en Wallonie (sur 104.000 entreprises au total).

- Subvention FEDER : 877.024 €
- Subvention wallonne : 1.315.736 €

FOCUS PROJET : Le TRAKK namurois fait peau neuve !

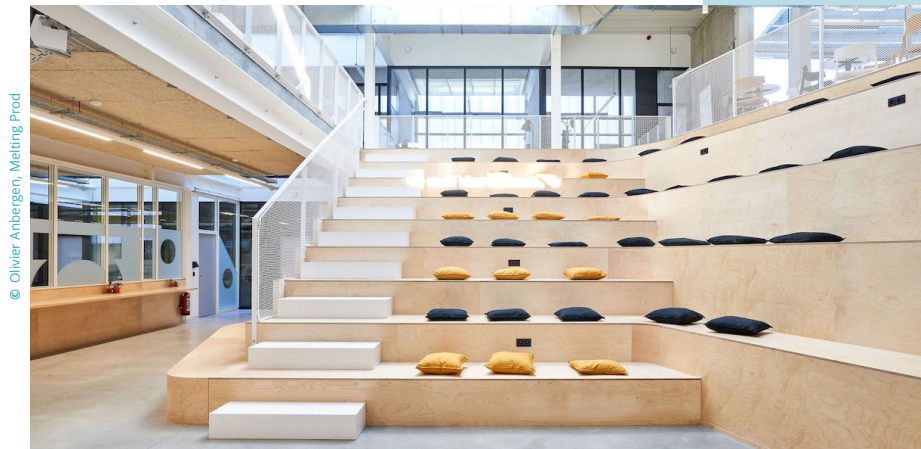
A Namur, 2019 fut une année charnière pour son Hub créatif, le **TRAKK**, puisque l'équipe a enfin pu s'installer dans ses **nouveaux quartiers, en plein cœur de la ville**.

En effet, **les travaux financés par le FEDER et la Wallonie ont totalement transformé l'ancien hall sportif de l'Université de Namur en 3000 m² dédiés à l'innovation, répartis sur trois niveaux**. Favorisant les espaces ouverts, on y retrouve, entre autres, 500 m² de bureaux, 80 places de coworking, des salles de réunion et de conférence, un espace détente et trois belles terrasses. Les **nouveaux locaux du FabLab** y ont également été aménagés. Dédié à la fabrication numérique, ce FabLab est ouvert à tous ceux qui désirent créer, transformer ou réparer des objets.

De nouvelles infrastructures essentielles pour le TRAKK qui, quatre ans après sa création, lui permettent de s'agrandir et de se moderniser, en phase avec la demande. Le TRAKK continuera ainsi à se positionner en tant que **lieu public consacré à la co-création et à l'émergence de projets innovants, également tourné vers l'accompagnement d'entreprises culturelles et créatives**.

- Subvention FEDER : 1.813.364 €
- Subvention wallonne : 2.613.794 €

FLASH INFO : Durant la crise du Covid-19, le TRAKK a mis son savoir-faire au service du monde médical ! Grâce aux équipements de son FabLab, il a développé un pousse-seringue qui permet d'administrer des médicaments aux patients placés sous respirateur. Plusieurs PME ont marqué leur intérêt pour produire ce dispositif à l'échelle industrielle.



© Olivier Ambergen, Melting Prod

Axe 3 - INTELLIGENCE TERRITORIALE 2020

POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN PLUS INTELLIGENT ET DURABLE

Actif dans les zones urbaines, cet axe finance des **travaux d'aménagement de voiries et d'infrastructures de plus grande envergure**, ainsi que de la **dépollution de terrains industriels** en vue d'une future utilisation.



FOCUS PROJET : Vers une nouvelle zone multimodale à Charleroi !

A **Charleroi**, dans le cadre d'une plus vaste **stratégie de valorisation d'anciens sites industriels**, le programme FEDER finance plusieurs travaux portant sur deux terrains qui étaient anciennement dédiés aux activités de la société

« Aciéries et Minières de la Sambre ». Appelés aujourd'hui AMS Nord et AMS Sud, ces terrains se situent aux abords de la rivière, en rives gauche et droite.

Au niveau des travaux, si l'année 2019 a surtout été consacrée à la dépollution du site AMS Nord (axe 3), elle a également permis de dégager la voie pour les chantiers suivants, financés sous l'axe 1. Au programme : **la construction d'une voirie de franchissement, entourée d'aménagements de mobilité douce, qui reliera la RN90 Charleroi-Mons, sur la rive gauche (AMS Nord), à la future zone d'activités économiques multimodale, sur la rive droite (AMS Sud)**. Dans cette zone, **200 mètres de quais seront également construits**, afin d'attirer les entreprises pour qui une accessibilité route-eau est nécessaire.

Des travaux essentiels qui participeront à la création d'un **tout nouveau pôle économique** ! Une fois valorisé, il permettra la création d'environ 160 emplois directs et 115 emplois indirects.

- Subvention FEDER (axes 1 et 3) : 5.558.435 €
- Subvention wallonne (axes 1 et 3) : 8.337.652 €

OBJECTIFS CLÉS

- **34 plans de rénovation de villes** soutenus
- **17 sites industriels** à dépolluer
 - **plus de 158.000 m² de bâtiments urbains** à construire ou rénovés

Axe 4 - TRANSITION VERS

UNE ÉCONOMIE BAS-CARBONE

VERS UNE RÉGION PLUS EFFICACE DANS L'UTILISATION DE SES RESSOURCES

Dans cet axe, les **travaux d'aménagements et d'infrastructures** financés ont pour objectif premier de **réduire les émissions de gaz à effet de serre**. Les projets se concentrent notamment sur l'aménagement de zones multimodales, la mobilité durable, la production d'électricité et d'énergie vertes ainsi que la rénovation de bâtiments publics.

FOCUS PROJET : Objectif « zéro carbone » pour la Cité administrative de Liège

A **Liège**, la Ville s'est engagée dans un projet d'envergure, portant sur la **rénovation énergétique de l'un de ses bâtiments publics historiques : la Cité administrative**.

Construite dans les années '60, cette tour de 67 mètres de haut abrite 18 étages, 11.000 m² de bureaux et 8.000 m² de vitrage. D'importants travaux sont donc en cours pour la transformer en un **bâtiment exemplaire, à la pointe des défis environnementaux et de la technologie**.

Avec l'objectif d'un **bilan « zéro carbone »**, le bâtiment présentera des performances énergétiques très élevées. Ses besoins résiduels en énergie seront largement couverts à partir de sources renouvelables tandis que les rejets en CO2 seront compensés par des absorbeurs. La production de chaleur et de froid sera, quant à elle, assurée par un équipement de géothermie, tandis que le bâtiment bénéficiera d'une isolation thermique performante et d'une bonne étanchéité à l'air.

Point de repère dans le paysage urbain liégeois, la Cité administrative reprendra, à terme, son rôle symbolique de **pôle pour les citoyens**, rassemblant l'ensemble des services communaux.

- Subvention FEDER : 8.642.894 €
- Subvention wallonne : 11.820.656 €

OBJECTIFS CLÉS

- **37 projets** visent l'amélioration de la mobilité durable
- **plus de 23.000 m²** de bâtiments urbains bas-carbone à construire ou rénovés



AXE 5 - DÉVELOPPEMENT URBAIN INTÉGRÉ 2020

POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN PLUS INTELLIGENT, TOURNÉ VERS LE CITOYEN

Concentré dans 12 pôles urbains prioritaires, cet axe finance, entre autres, des projets de **réhabilitation de bâtiments** et de **réaménagement d'espaces urbains**, tout en soutenant également le **développement touristique et culturel**.



FOCUS PROJET : Une nouvelle zone d'activités économiques au cœur de Tournai

Le 17 octobre 2019, l'intercommunale IDETA inaugurerait **TechniCité, la nouvelle micro zone d'activités économiques en plein cœur de Tournai**.

Le public a pu y découvrir un bâtiment flambant neuf aménagé en un tout **nouveau Centre d'entreprises**, destiné à héberger et accompagner des entrepreneurs en début de projet. Aux étages, une quinzaine de bureaux, 3 salles de réunion et un espace détente se répartissent autour d'un patio central, tandis que les **nouveaux locaux du FabLab** de la ville y ont également élu domicile. Ouvert au public, ce dernier met toutes sortes d'outils à disposition pour la conception et la réalisation d'objets, notamment des machines à commande numérique. **Quatre halls-relais** viennent compléter cette offre, avec accès direct à la voirie et au parking. Chacun d'eux est composé de bureaux à l'étage et d'un vaste espace au rez-de-chaussée, pouvant servir d'atelier ou de hall de stockage à l'entreprise qui y occupera les lieux.

Financée sous l'axe 2, une autre partie du bâtiment héberge le nouvel **espace de coworking** (dénommé l'ESCO) ainsi que les locaux du **WAP'S HUB**, le Hub créatif de Wallonie-Picarde. Hors programme FEDER, d'autres aménagements (notamment des commerces, des logements, des espaces publics et une maison médicale) viendront parachever ce **nouvel îlot urbain**, qui présente déjà une belle perspective d'avenir.

- Subvention FEDER (axe 5) : 2.478.405 €
- Subvention wallonne (axe 5) : 3.635.410 €
- Subvention FEDER (axe 2) : 1.119.059 €
- Subvention wallonne (axe 2) : 1.601.505 €

OBJECTIFS CLÉS

- plus de **21.000 m²** de bâtiments urbains à construire ou rénover
- la **dépollution de 8,64 hectares** de friches industrielles
- **13 projets** améliorant la mobilité urbaine durable

RÉSULTATS CLÉS

- **2.265 m²** d'infrastructures construites/achetées
- **418 ateliers/laboratoires** de formation modernisés (nouveaux équipements)
- **89 % de taux de satisfaction** relevé suite aux formations

AXE 6 – COMPÉTENCE 2020

POUR UNE MAIN-D'ŒUVRE TOUJOURS PLUS COMPÉTITIVE

Cet axe soutient nos **structures de formation professionnelle** en leur permettant d'acquérir des **équipements pédagogiques de pointe** et, dans une moindre mesure, d'aménager leurs bâtiments. Les formations qui y sont dispensées sont ouvertes aux chercheurs d'emploi, aux apprentis et aux étudiants, mais également aux enseignants et aux travailleurs désireux de se perfectionner.

FOCUS PROJET : Le Pôle de la Pierre de Soignies continue de s'équiper

Inauguré en 2016, le **Centre de compétences dédié aux métiers de la pierre** est logé à Soignies, dans les bâtiments classés du site de l'ancienne Grande Carrière Wincqz, qui était dédiée à la pierre bleue.

Outre des travaux de restauration d'anciens édifices visant à les transformer en nouveaux locaux et ateliers (axe 3), le programme FEDER finance également **l'acquisition de matériel de pointe pour compléter l'offre des équipements utilisés dans le cadre des formations données**.

Courant 2019, quatre nouvelles commandes d'équipements ont ainsi été réalisées, toujours **dans le but de rendre les formations plus performantes, en phase avec l'évolution des métiers de la pierre**. Les matériels et machines utilisés sur le terrain sont en effet de plus en plus technologiques et innovants, autant pour accroître les rendements et la qualité d'exécution que pour réduire la pénibilité de certaines tâches et les risques d'accident.

Une évolution que se doit de suivre le Pôle de la pierre, avec l'aide du FEDER et de la Wallonie.

- Subvention FEDER : 181.600 €
- Subvention wallonne : 454.000 €



FACILITER ET RENFORCER

L'ACCÈS DES PME AU FINANCEMENT

RÉSULTATS CLÉS

- 1.567 PME soutenues
- 161 millions € octroyés aux PME
- 2.201 emplois créés

Sous la tutelle de la SOWALFIN, avec le concours de deux de ses filiales (Socamut, Novallia) et des Investis locaux, les PME peuvent bénéficier de l'**octroi de micro-crédits, prêts et prises de participation à des conditions intéressantes**. Le but ? Financer des projets d'investissements, la création ou la reprise de PME ainsi que des besoins en fonds de roulement, mais également soutenir l'(éco-)innovation, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables.

FOCUS sur une PME soutenue par la Socamut et l'Invest liégeois (Noshaq EU 3)

Créée en 2013, **RJ DISTRIBUTION** est une PME wallonne active, au Benelux, dans l'**importation et la vente de poêles et foyers à gaz, bois et pellets**.

Si à ses débuts, ses clients étaient exclusivement des revendeurs spécialisés, la PME s'est récemment élargie en créant sa propre **marque, made in Belgium**, de poêles à bois et pellets (Gallus-Stove). RJ DISTRIBUTION a ainsi bénéficié d'un **micro-crédit Socamut de 25.000 €** (subordonné à un prêt bancaire), pour soutenir un projet d'investissement total de 75.000 €. Au cours de la même année, l'Invest actif dans la province liégeoise est également **entré au capital de la PME, à hauteur de 49.000 €**, pour répondre à un besoin en fonds de roulement estimé à 270.000 €.

Objectifs : constituer un stock de pièces pour le lancement de la nouvelle marque de l'entreprise, ainsi que soutenir les activités de placement et de commercialisation de celle-ci.



© YourFire

FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS

ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION

RÉSULTATS CLÉS

Aides à l'investissement

- 96 entreprises soutenues
- 91,496 millions € d'aide publique octroyés
- 609 emplois créés et 1.154 emplois attendus

Tandis que les aides à l'investissement soutiennent des **PME créatrices d'emplois**, les aides à la recherche incitent nos entreprises wallonnes à **déployer leurs technologies à l'échelle de production industrielle**, à mener des **programmes de recherche**, ainsi qu'à faciliter leur accès à des **prestations technologiques** ou à des conseils spécialisés en **propriété intellectuelle**.

RÉSULTATS CLÉS

Aides à la recherche

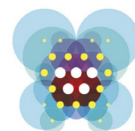
- 682 entreprises soutenues
- 96,868 millions € d'aide publique octroyés

FOCUS sur les « Chèques », l'un des dispositifs d'aide à la recherche pour les PME

Lorsqu'une PME développe un nouveau produit, procédé ou service et que celui-ci nécessite une validation scientifique, elle peut faire appel à l'un des 22 Centres de recherche labellisés par la Wallonie. Pour faciliter cette démarche, la **PME peut bénéficier d'un « Chèque technologique », grâce auquel elle pourra financer les prestations technologiques dont elle a besoin**, allant de la phase exploratoire aux phases de faisabilité technique et d'industrialisation. Une aide encourageante puisque la valeur d'un Chèque peut aller jusqu'à 60.000 € sur trois ans, à condition toutefois que la PME participe aux coûts à hauteur de 25 % (aide publique de maximum 45.000 €).

Dans la même idée, si une PME est l'auteur d'une invention, une série de questions spécifiques se poseront à elle. Un brevet est-il nécessaire ? Quelqu'un risque-t-il de s'y opposer ? Quels brevets et documents existent déjà dans mon domaine d'intervention ? etc. A nouveau, **pour faciliter l'accès aux conseils spécialisés de l'un des 10 prestataires labellisés par la Wallonie, la PME peut bénéficier d'un « Chèque Propriété intellectuelle »**, dont les conditions en termes de montants sont similaires à celles des « Chèques technologiques ».

Un dispositif adapté à la demande qui connaît un **succès grandissant sur le terrain !** Depuis 2014, on compte en effet 435 PME wallonnes bénéficiaires des « Chèques technologiques » et 163 bénéficiaires des « Chèques Propriété intellectuelle ». Au total, cela représente une aide publique de 5,792 millions €.



Chèques-
entreprises

Pour de plus amples renseignements,
n'hésitez pas à visiter nos sites internet et
notre page Facebook !

Vous y trouverez des informations plus
détaillées, tant sur le programme que sur
les projets mis en œuvre.

EN MIEUX

www.enmieux.be/

PAGE FACEBOOK

www.facebook.com/europe.wallonie/

WALEUROPE

europe.wallonie.be/ avec la newsletter « Info-FEDER »

EUROPEINBELGIUM

www.europeinbelgium.be/fr/



www.enmieux.be

FEDER



UNION EUROPEENNE



Wallonie

LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR